

BREVET PROFESSIONNEL BP Responsable d'Entreprise Agricole



Orientation maraîchage biologique

FORMATION CONTINUE

Formation diplômante de niveau IV Code RNCP38093 Enregistrement : 01/01/2024

Délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Autre voie d'accès à la certification : Contrat de professionnalisation, Validation d'Acquis d'Expérience



Modalités d'entrée en formation

(sous réserve de places disponibles)

1. Télécharger et compléter le dossier d'inscription
2. Envoyer le dossier par mail à cfppa-rungis-academie@educagri.fr
3. Réunion d'information collective
4. Entretien de motivation

Les financements

La formation est financée par le Conseil Régional d'Ile de France.

En tant que demandeur d'emploi, vous serez indemnisé(e) par France Travail ou l'ASP.

En tant que salarié, votre formation peut-être financée par les dispositifs CPF (150€ + différentiel) ou Transition Professionnelle ou en financement individuel.

Prérequis

Titulaire d'un diplôme de niveau III ou 1 année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat en lien avec la finalité du diplôme postulé ou de l'équivalent de 3 années à temps plein.

Public ciblé

Demandeurs d'emploi, salarié, adultes en reconversion (+ de 18 ans)

Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez contacter :



M. GAUTUN Eric

Directeur

cfppa-rungis-academie@educagri.fr

Quelques chiffres

Taux de réussite : 80%

Taux de satisfaction : 87%

Taux d'insertion : 33 % (à l'issue de la formation)

Lieu d'inscription & de formation

CFPPA Rungis Bât H5, 102 rue de la Tour 94516 Rungis Cedex

Tél. : 01.85.00.15.15 cfppa-rungis-academie@educagri.fr



Mise à jour le: 02/04/2026



Objectifs de la formation

- Développer une culture professionnelle avec le vivant
- Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions
- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers
- Commercialiser un produit ou un service
- Transformer la production végétale
- Obtenir la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides (DJA)

Débouchés & poursuites d'études

Le titulaire de ce BPREA peut exercer une activité dans des types d'exploitations d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, économique et financière ou encore d'environnement.

Ce BPREA débouche sur la vie active mais il est possible de préparer en 1 an, un certificat de spécialisation Apiculture ou Technicien-conseil en agriculture biologique ou un BTS Analyse, Conduite et stratégie de l'entreprise agricole option Transition agricole dans les territoires métropolitains.

Contenus de la formation (référentiel sur chlorofil.fr)

C1 Se situer en tant que professionnel : Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant et se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

C2 Piloter le système de production : Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements et gérer le travail

C3 Conduire le processus de production dans l'agroécosystème : Combiner les différentes activités liées aux productions et mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions

C4 Assurer la gestion technico-économique financière et administrative de l'entreprise : Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers et réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique

C5 Valoriser les produits ou services de l'entreprise : Commercialiser un produit ou un service et négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

C6 Réaliser les opérations de production de l'atelier arboricole dont les arbres fruitiers

C7 C7 Mettre en place un système agroforestier

Modalités pédagogiques

Cours théoriques en présentiel. Cas pratiques. Un plan d'accompagnement peut être sollicité pour les personnes en situation de handicap. Pour ce faire, nous vous invitons à prendre contact en amont de la formation avec la référente handicap soit referenthandicapbougainville@gmail.com

Modalités d'évaluation

7 Unités capitalisables. Les évaluations se déroulent en situations professionnelles. Le BPREA est obtenu en contrôle continu après validation de chacune des 7 UC. En cas d'échec, le candidat conserve le bénéfice des UC validées et peut se représenter pour valider les UC manquantes. Possibilité de valider un ou des blocs de compétences.

Frais de gestion administrative

Aucun frais pour les statuts financés par la Région. 150 € de frais d'inscription pour le CPF de Transition

Restauration possible sur place

Durée de la formation (heures prévisionnelles)

- ➡ 966 heures en centre de formation
- ➡ 315 heures en entreprise

Période : 05 octobre 2026 au 07 juillet 2027

Délai moyen d'accès à la formation : entretien dans les 30 jours qui suivent le 1er contact

Le centre est desservi par de nombreux transports en commun dont la station Chevilly-Larue (Marché International) à proximité du CFPPA (Ligne 14)